REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

****

MINISTERE DES TRANSPORTS

****

SOCIETE IVOIRIENNE DE GESTION DU PATRIMOINE FERROVIAIRE

APPEL INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE FINANCEMENT, LA REHABILITATION ET L'EXPLOITATION DU RANHOTEL DE BOUAKE

La Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire, créée le 26 juillet 1995 par le décret n°95-582 et ayant son siège à Abidjan (1, rue du chemin de fer, Plateau) lance un appel international à manifestation d'intérêt pour le financement, la réhabilitation et l'exploitation du RANHOTEL de Bouaké, au centre de la Côte d'Ivoire. Le RANHOTEL est un établissement R+3 de 60 chambres dont 6 suites, une piscine, une salle de conférence, bâti sur un terrain de plus d'un Ha.

L'objectif global est de procéder à une réhabilitation générale de l'hôtel (bâtiment, équipements, services) et une mise en conformité avec les normes d'un hôtel 4 étoiles.

Les objectifs spécifiques visent à :

- rénover l'infrastructure (gros œuvre, installations et équipements) ;
- améliorer la gestion opérationnelle, commerciale (innovation de l'offre) et mettre le service à la clientèle au niveau international.

Durée escomptée du projet : douze (12) mois

Résultats attendus du projet

- La vision et un positionnement stratégique sont définis ;
- Un projet de réhabilitation de l'hôtel est élaboré ainsi que le planning des travaux ;
- Une stratégie d'exploitation est définie ;
- Les moyens humains et matériels de rentabilisation et de pérennisation des activités du RANHOTEL réhabilité sont connus ;
- Le montant global des investissements à réaliser est défini ;
- La capacité de financement de l'entreprise est proposée ;
- Les résultats financiers prévisionnels et les paramètres de rentabilité du projet sont définis.

Profil des candidats

Le présent avis à manifestation s'adresse tout particulièrement aux groupes hôteliers de renommée internationale ainsi qu'à toute entreprise exerçant dans le domaine de l'hôtellerie ou du tourisme.

Les candidats doivent produire des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références de prestations similaires, disponibilité de compétences adéquates au sein du personnel, etc.).

Candidature

Les entreprises peuvent se porter candidates sous forme d'association, validée par un accord entre les partenaires de l'association, indiquant clairement le type d'association.

La sélection se fera en conformité avec les procédures stipulées dans le Code des Marchés Publics ivoirien. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 08h00mns à 16h30mns.

Les expressions d'intérêt exprimées en langue française, accompagnées des informations sur les capacités des entreprises doivent être déposées/envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le Directeur Général de la Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF) (sous forme de documents physiques et électroniques) **avant le 31 Aout 2021** à l'adresse suivante :

Secrétariat du Directeur Général de la SIPF
1, rue du chemin de fer, 16 BP 1415 Abidjan 16
Téléphone : +225 27 20 21 25 78- Fax : +225 27 20 21 39 62
Mail : toguera.gbaloan@sipf.ci/ gbaloantoguera@yahoo.fr

Abidjan, le 28/07/2021

Le Directeur Général, **CISSE Moustapha**